

**MAIRIE DE BEVONS**

**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N° 31/2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames DESCHASEAUX Marie, DESPREZ Brigitte, NINANNE Margot, RAMOS Nancy, STUTZINGER Tabatha, Messieurs DA PRATO Joël, HISLEN Vincent, HUSER Marc, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Messieurs PIZOIRD Vincent, SCOTTI Patrick

Procurations : Monsieur PIZOIRD Vincent à Monsieur HUSER Marc, Monsieur SCOTTI Patrick à Madame RAMOS Nancy

Convocation et affichage : 13/05/2026

Secrétaire de séance : Vincent HISLEN

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

**OBJET : CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR 2026 ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ET LA COMMUNE DE BEVONS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contrat de prestation de service émis par le Laboratoire Départemental Vétérinaire qui réalise les analyses de microbiologique alimentaire pour l'office de restauration scolaire. Il est nécessaire de renouveler cette convention pour 2026.

Le coût annuel de la prestation pour 2026 est estimé à 163,29 € HT.

Monsieur le Maire invite le conseil à délibérer sur cette convention.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Adopte le renouvellement de la convention de prestations de services pour 2026 ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.**

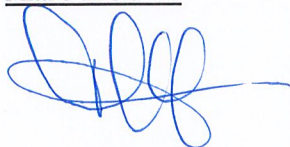
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 21 mai 2026,

Le Maire,

**Marc HUSER**



Le secrétaire

Vincent HISLEN

